

Proveysieux

Lycopantis fait un don de 10 000 € pour l'épicerie sociale étudiante de la Banque alimentaire de l'Isère



De gauche à droite : Romain Krust, David Meneu, Pascale Monat et Alain Mattone de l'association Lycopantis, Chantal Vivier, Eric Lavis de la BA 38 et Patricia Galea, responsable de l'épicerie Le Rayon Esope 38. Photo Le DL/Alain Provost

Ce mercredi 1^{er} octobre, la Banque alimentaire de l'Isère (BA38) a reçu un don de 10 000 euros de l'association Lycopantis, une somme destinée à soutenir le fonctionnement de l'épicerie sociale étudiante "Le Rayon Esope 38", ouverte par la BA38 en novembre 2024.

Grâce à ce geste de générosité, étudiantes et étudiants en situation de précarité alimentaire pourront continuer à bénéficier d'un accès facilité à des produits essentiels. Ce don permettra au Rayon Esope 38 de poursuivre et de renforcer ses ac-

tions.

Lycopantis est une association créée en juin 2019, en vue de permettre ou de faciliter l'accès des établissements d'enseignement à un ensemble de services numériques, en premier lieu le logiciel + PLUS, logiciel de gestion administrative pour les classes préparatoires. Il a été développé et est maintenu par des professeurs de classes préparatoires aux grandes écoles du lycée Champollion de Grenoble. Il est utilisé par une cinquantaine d'établissements à classes préparatoires, représentant plus de

25 000 utilisateurs et permet de gérer les notes d'un million de sessions de préparation orales aux concours de grandes écoles par an.

L'association était représentée par Alain Mattone, Pascale Monat, David Meneu, respectivement président, trésorier et secrétaire de Lycopantis, et Romain Krust, directeur technique et concepteur du logiciel + PLUS.

La Banque alimentaire était représentée par Eric Lavis et Chantal Vivier, président et vice-présidente.

● A.P.

AVIS

Enquêtes publiques



alpe*huez

COMMUNES DE VILLARD RECULAS ET ALPE HUEZ

CONSTRUCTION DE LA TELECABINE DU VILLARIS PORTE PAR SATA GROUP

Par arrêtés du 30 septembre 2025 Messieurs les Maires des communes de VILLARD RECULAS et HUEZ ont ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de remplacement du télésiège du Villaris par la télécabine du Villaris porté par SATA Group sur les communes de Villard Reculas et Huez.

Le projet consiste à remplacer le télésiège du Villaris existant, construit en 1996, au profit de la télécabine du Villaris, et la réalisation d'aménagements associés, sur le domaine skiable de l'Alpe d'Huez sur les communes de Villard Reculas et Huez. La gare de départ, située sur la commune de Villard Reculas, sera implantée en lien avec le front de neige du village. La gare d'arrivée, située sur la commune d'Huez, sera implantée en lien avec celle du télémix du Signal afin de faciliter la liaison, notamment piétonne, Alpe d'Huez - Villard Reculas. Les dossiers d'autorisations d'exécution de travaux (DAET) du projet comportent une étude d'impact et ont été transmis pour avis à la MRAE et aux collectivités et groupements intéressés en application du V de l'article L. 122-1 du code de l'environnement. La MRAE Auvergne-Rhône-Alpes a rendu son avis sur l'étude d'impact du projet le 23 septembre 2025. Cet avis figure dans le dossier d'enquête publique.

L'enquête publique s'ouvrira le **mercredi 22 octobre 2025 à 9h00** et sera close le **jeudi 20 novembre 2025 à 16h00** inclus, y compris par voie électronique, soit une durée de 30 jours consécutifs.

Modalités de participation du public :
Monsieur Robert MARIE en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et Monsieur François RAPIN en qualité de commissaire-enquêteur suppléant, désignés par décision n° E25000199/38, en date du 27 août 2025, de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Grenoble, se tiendront à disposition du public pour recevoir les observations écrites ou orales :

A VILLARD RECULAS :

Mairie - 1 route d'Huez
- Mercredi 22 octobre 2025 de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 30 octobre 2025 de 9h00 à 12h00,
- Jeudi 20 novembre 2025 de 14h00 à 16h00.

A HUEZ :

Mairie annexe - 226 route de la Poste
- Mercredi 12 novembre 2025 de 9h00 à 12h00.

Le public pourra adresser ses observations et propositions pendant le délai d'enquête :

- sur le registre d'enquête publique papier ouvert à cet effet et tenu à disposition du public en mairies de Villard Reculas et d'Huez,

- sur le registre d'enquête publique dématérialisé disponible sur internet à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6694>,

- par courrier électronique, à l'adresse suivante :

enquete-publique-6694@registre-dematerialise.fr,

- par courrier postal adressé à l'attention du commissaire-enquêteur en mairie de Villard Reculas - 1 route d'Huez 38114 Villard Reculas.

Concernant les observations et les propositions du public adressées par messagerie électronique :

- Les pièces jointes à l'appui des observations et propositions seront déposées dans des formats de type « document final »

« tels que formats « images » ou « PDF »

- Les pièces jointes ne devront pas dépasser 50 méga-octets.

Au-delà, elles devront être adressées à M. le commissaire-enquêteur sur support papier ou par courrier

- Les observations et propositions transmises par correspondance et par voie électronique seront tenues à la disposition du public sur le registre d'enquête publique papier et sur la page internet dédiée à l'enquête publique :

<https://www.registre-dematerialise.fr/6694>

Clôture de l'enquête :

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur, transmis à Messieurs les Maires ainsi qu'à SATA Group dans un délai de trente jours à l'expiration de l'enquête publique, seront tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site internet des communes à l'adresse suivante :

<https://mairie-villard-reculas.com>

et

<https://www.alpedhuez-mairie.fr/cadre-de-vie/enquetes-terminees/>

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès des personnes responsables du projet :

- M. Thierry HUGUES - SATA Group - 131 rue du Pic Blanc - 38750 ALPE D'HUEZ - thierry.hugues@sataski.com ;

- M. Quentin PERROT, Maire de Villard Reculas - 1 route d'Huez - 38114 VILLARD RECULAS, mairie-villard-reculas.com ;

- M. Jean-Yves NOYREY, Maire d'HUEZ - Mairie annexe de l'ALPE D'HUEZ - 226 route de la Poste - 38750 ALPE D'HUEZ - urbanisme@mairie-alpedhuez.fr.

473618200

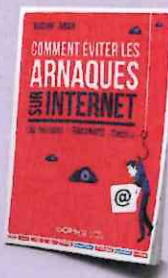
LaBOUTIQUE | LE DAUPHINÉ

Comment éviter les arnaques sur Internet
Cas pratiques, témoignages et conseils

12,95€
seulement

Format 15 x 21 cm
120 pages

Scannez-moi !



EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX
ou sur notre boutique en ligne : boutique.ledauphine.com

BON DE COMMANDE

A retourner accompagné de votre règlement à :
Le Dauphiné Libéré - Service VPC - 600 route de Vaucouleurs - 38113 Vireux-Coté.

Mes coordonnées (écrire en majuscules)

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Téléphone* : _____

E-mail* : _____

*obligatoire pour la suite